

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1895)
Heft: 1

Artikel: Rapport sur l'exercice financier de 1894, présenté par M. John Constantin, trésorier
Autor: Constantin, John
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Rapport sur l'exercice financier de 1894, présenté par
M. John Constantin, trésorier.**

Mesdames et Messieurs,

Les **Recettes** de l'année 1894 se sont élevées à 700 fr., *se décomposant comme suit :*

47 cotisations perçues par le trésorier	Fr. 188.—	
90 cotisations perçues par rembourse-		
ment postal »	360.—	Fr. 548.—
Produit des annonces insérées dans les 6 numéros		
du Bulletin »	152.—	
TOTAL.		Fr. 700.—

Les **Dépenses** se sont élevées à fr. 647,06, *se décomposant comme suit :*

Frais pour la soirée du 14 février 1894.	Fr. 136.25
Frais pour la soirée du 19 décembre 1894.	» 140.95
Dépenses pour la bibliothèque	» 37.30
Impression du Bulletin, livres à souches, etc.	» 253.70
Frais de convocation : Comité, Commissions,	
correspondance »	10.75
Affranchissement à 103 remboursements postaux.	» 12.36
Expédition des reçus	» 2.15
Envoi du Bulletin par la poste	» 9.60
Annonces mortuaires; achat de fleurs.	» 29.—
Gratification à M ^{me} Vve Maigrot, concierge du	
Bâtiment électoral »	15.—
TOTAL.	Fr. 647.06

En résumé, les **Recettes** se sont montées à » 700.—
et les dépenses à **Fr. 647.06**

L'excédant des **Recettes** sur les **Dépenses** est
donc de. » 52.94

L'**Avoir** de notre Société qui était au 25 janvier 1894 de
fr. 424.84, soit :

Solde en caisse, à ce jour.	Fr. 261.76
Dépôt à la Caisse d'Epargne (au 20 janvier 1894).	» 163.08

TOTAL. **Fr. 424.84**
se trouve ainsi augmenté du **Boni de 1894** » 52.94
et s'élève au 27 janvier 1895 à **Fr. 477.78**

**Avoir de la Société pédagogique genevoise
au 27 janvier 1895.**

Solde en caisse à ce jour	Fr. 314.70
Livret à la Caisse d'Epargne (au 20 janvier 1894).	» 163.08
TOTAL	Fr. 477.78

Mesdames et Messieurs,

La situation financière de notre Société est bonne, mais elle pourrait être meilleure encore si tous les sociétaires voulaient bien s'acquitter d'une façon plus régulière de la modeste cotisation qui leur est demandée.

Si le boni n'est pas plus considérable, cela tient au fait que nous avons donné deux soirées dans la même année. Nous avons trouvé plus régulier que la soirée ait lieu sous les auspices du Comité sortant de charge plutôt que de la faire au mois de février, comme nous le faisions précédemment.

En terminant ce rapport, je tiens à former des vœux pour la prospérité toujours croissante de notre chère Société pédagogique.

Genève, le 27 janvier 1895.

Le Trésorier : J. CONSTANTIN.

CONVOCAATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 7 Mars 1895, à 2 ¹/₄ h. précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications du Comité.
- 2° Suite de la discussion du rapport de la Commission de revision des statuts.
- 3° L'enseignement de l'histoire naturelle à l'école primaire.
- 4° Propositions individuelles.

N. B. — *La Bibliothèque sera ouverte à 1 ¹/₄ h.*

AVIS. — Dorénavant la Bibliothèque sera ouverte le 1^{er} jeudi de chaque mois à 1 h. ¹/₂ (au lieu de 11 h.).